

BALO

BULLETIN DES ANNONCES LEGALES OBLIGATOIRES



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.journal-officiel.gouv.fr

Publications périodiques

Comptes annuels

GLAS SAS

Société par actions simplifiée au capital de 2.232.664 €

Siège social : 41, avenue George-V – 75008 PARIS

838 225 290 RCS Paris

Comptes annuels au 31 décembre 2025 approuvés par décisions de l'associé unique le 30 juin 2026**I. – Bilan**

(En euros.)

Bilan Actif	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2025	Net 31/12/2024
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement (II)				
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	7 800	2 090	5 710	7 270
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	195 810	126 139	69 671	93 446
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières (1)				
Participations				
Créances rattachées aux participations				
Titres immobilisés de l'activité en portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	271 501		271 501	271 501
Total actif immobilisé (III)	475 111	128 229	346 882	372 217
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Matières premières, autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (2)				
Clients et comptes rattachés	7 287 081	96 827	7 190 254	6 058 708
Autres créances	2 884 982		2 884 982	1 708 064
Charges constatées d'avance	156 318		156 318	133 936
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments financiers à terme et jetons				
Disponibilités	492 898 737		492 898 737	1 069 231 487
Total actif circulant (IV)	503 227 118	96 827	503 130 291	1 077 132 194
Frais d'émission des emprunts (V)				
Primes de remboursement des emprunts (VI)				
Ecart de conversion et différence d'évaluation - actif (VII)				744
Total général (I+II+III+IV+V+VI+VII)	503 702 229	225 055	503 477 173	1 077 505 155
(1) Dont à moins d'un an				
(2) Dont à moins d'un an			10 328 381	

Bilan Passif	31/12/2025	31/12/2024
Capitaux propres		
Capital (dont versé...)	2 232 664	2 232 664
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation	-3 468	-11 109
Écart d'équivalence		
Réserve légale	223 267	223 267
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	662 809	83 532
Report à nouveau		-1 600 000
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-520 393	3 379 277
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total capitaux propres (I)	2 594 879	4 307 631
Autres fonds propres		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total autres fonds propres (Ibis)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques	250 000	250 000
Provisions pour charges		
Total provisions pour risques et charges (II)	250 000	250 000
Dettes (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		714
Emprunts et dettes financières diverses		125 580
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 977 899	3 630 204
Dettes fiscales et sociales	3 518 785	2 103 943
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	487 050 540	1 061 927 518
Produits constatés d'avance	7 085 071	5 158 344
Total dettes (III)	500 632 294	1 072 946 302
Écarts de conversion et différence d'évaluation - passif (IV)		1 222
Total général (I+II+III+IV)	503 477 173	1 077 505 155
(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	500 632 294	

II. – Compte de résultat

	Du 01/01/2025 au 31/12/2025 12 mois	Du 01/01/2024 au 31/12/2024 12 mois
Produits d'exploitation		
Ventes de marchandises		
Production vendue	26 891 687	23 574 788
Montant net du chiffre d'affaires	26 891 687	23 574 788
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions		
Reprises sur amort., dep. et provisions		486 627
Produits des cessions d'immobilisations		
Autres produits	19 045	8
Total des produits d'exploitation (I)	26 910 732	24 061 423
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		
Variation de stock (mises)		
Achats de m.p. & aut.approv.		
Variation de stock (m.p.)		

Autres achats & charges externes	23 446 697	17 654 368
Impôts, taxes et vers. assim.	1 013 046	780 955
Salaires	4 825 048	3 690 004
Cotisations sociales	2 034 066	1 863 938
Dotations aux amort., et aux dépréciations	121 330	41 824
Sur Immob. : dotations aux amort.	48 851	39 324
Sur immob. : dotations aux dep.		
Sur actif circulant, dotations aux dep.	72 479	2 500
Dotations aux provisions		250 000
Valeurs comptables des immob. cédées	304	
Autres charges	55 492	53 103
Total des charges d'exploitation (II)	31 495 982	24 334 193
Résultat d'exploitation (I-II)	-4 585 250	-272 770
Quote-part sur op. faites en commun		
Bénéfice attribué/ perte transférée (III)		
Perte supportée / bénéfice transféré (IV)		
Produits financiers		
De participations		
D'autres valeurs mob. et créances actif immo.		
Autres intérêts et produits assimilés	4 521 460	3 925 994
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change	-94 371	-4 320
Produits des cessions d'immob. financières		
Produits nets sur cessions de VMP		
Total des produits financiers (V)	4 427 089	3 921 674
Charges financières		
Dotations aux amort., dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées	3 018	688
Différences négatives de change	6 129	47 332
Valeurs comptables des immob. financières cédées		
Charges nettes sur cessions de VMP		
Total des charges financières (VI)	9 147	48 020
Résultat financier (V+VI)	4 417 943	3 873 654
Résultat courant (I-II+III-IV+V-VI)	-167 307	3 600 884
Produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles (VIII)		322
Résultat exceptionnel (VII - VIII)		-322
Participation des salariés (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	353 085	221 286
Total des produits (I+III+V+VII)	31 337 821	27 983 097
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	31 858 214	24 603 820
Résultat de l'exercice	-520 393	3 379 277

III. – Annexes

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS GLAS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025, dont le total est de 503 477 173 euros et au compte de résultat de l'exercice, présente sous forme de liste, dégageant une perte de 520 393 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Changement de réglementation comptable

A compter de l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2025, la société applique le règlement ANC 2022-06 du 4 novembre 2022 modifiant le règlement n° 2014-03 relatif au Plan comptable général.

Cette application s'inscrit dans le cadre de la modernisation des états financiers et entraîne, notamment :

- la suppression de la technique des « transferts de charges » (comptes de la classe 79) ;
- une nouvelle définition du « résultat exceptionnel », qui ne regroupe plus par nature certains produits et charges mais seulement :
 - les produits et charges directement liés à un événement majeur et inhabituel ;
 - les écritures d'origine purement fiscale ainsi que les changements de méthode comptable comptabilisés en résultat, ou les corrections d'erreurs, sauf lorsqu'il s'agit d'écritures imputées directement sur les capitaux propres ;
- une modification du plan de comptes (suppression ou numérotation de certains comptes, simplification) et une adaptation des modèles de bilan, de compte de résultat et d'annexe.

La société applique dorénavant ce nouveau Plan Comptable Général dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comparables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Règles et méthodes comptables

Activité de la société

La société par actions simplifiée GLAS SAS est immatriculée au registre du commerce de Paris sous le N° SIREN 838 225 290. Elle a pour activité la fourniture de service de paiement et la représentation de toute masse de porteurs de titres de

créances ou de titres donnant accès au capital immédiatement ou à terme ainsi que la représentation à titre d'agents et/ou d'agents de sûretés de tous types de prêteurs dans le cadre de contrats de crédits.

A ce titre, elle est agréée par l'autorité de contrôle prudentiel et de résolution.

La société exerce ses activités au travers de 3 succursales : Paris, Francfort et Londres. Ces succursales sont des établissements stables au regard des conventions fiscales internationales.

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2025 dont le total du bilan avant répartition est de 503 303 353 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de - 520 393 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

En raison de l'évolution de son activité, la société exerce dorénavant une activité complémentaire à celle de la fourniture de service de paiement ou de service connexes tels que définies par l'article L522-3 du Code monétaire et financier. En conséquence et conformément aux dispositions de l'Art.1321-1 du règlement ANC 2022-06, la société, ayant une activité mixte au sens dudit règlement, présente des comptes annuels établis conformément aux dispositions du plan comptable général (PCG, Règlement ANC 2022-06).

Changement de règles et méthodes comptables :

L'exercice 2025 prend en compte un changement de méthode comptable rendu obligatoire par la réforme publiée par l'ANC en 2022 (Règlement ANC n°2022-06) relatif à la modernisation des états financiers. Les méthodes ont été ajustées en conséquence.

La réforme publiée n'a pas eu d'impact sur les comptes.

Application des autres conventions comptables

Les autres conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels définis par le plan comptable général.

Événement postérieur à compter de la clôture

Le 1^{er} janvier 2026 Oakley Capital a signé des accords en vue d'acquérir une participation majoritaire dans Unicorn Topco Limited (Société mère) auprès de Levine Leichtman Capital Partners (LLCP).

L'investissement est soutenu par La Caisse, qui a également des accords pour prendre une participation minoritaire. Les deux investissements sont soumis à l'approbation des autorités réglementaires à la date de signature des présents comptes.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (y compris les droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition).

Amortissements

Ils sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire.

- Matériels informatiques : 3 à 5 ans,
- Mobiliers de bureau : 3 à 5 ans.

Créances et dettes sur les établissements de crédits

Les créances et dettes sur les établissements de crédit recouvrent l'ensemble des créances et dettes relatives à des opérations bancaires sur les établissements de crédit à l'exception de celles matérialisées par un titre. Elles sont ventilées entre créances et dettes à vue et créances et dettes à terme.

La société GLAS SAS ne dispose que de comptes à vue.

Comptabilisations des opérations des mandats

GLAS SAS intervient en tant qu'agent de sureté et de paiement pour le compte de prêteurs. A ce titre, elle perçoit des emprunteurs des sommes à reverser aux prêteurs. La société peut également dans le cadre de son activité principale recevoir mandat de placement de fonds pour le compte de ses clients auprès d'institutions financières dans tout type d'instruments financiers.

Ces sommes sont inscrites pour leur montant nominal sous les rubriques :

- « Disponibilités » pour les sommes déposées auprès de banques de premier plan pour le compte de mandants,
- « Autres dettes » pour les sommes devant être reversées.

Les sommes détenues pour le compte des clients s'élèvent à la somme de 482 627 521 € au 31 décembre 2025 contre 1 061 714 241 € au 31 décembre 2024.

Les disponibilités hors sommes détenues pour le compte de clients se montent à 10 271 216 € au 31 décembre 2025 contre 7 517 045 € au 31 décembre 2024.

Créances

Les créances sur la clientèle sont inscrites au bilan pour leur montant nominal. La société ne distribuant pas de crédits, elles sont constituées des honoraires et commissions facturées et non encore réglées à la clôture de l'exercice.

Reconnaisances des produits

La société perçoit des commissions et honoraires au titre de son activité d'agent de sureté et de paiement. Selon la nature des mandats et des prestations fournies, la société reçoit une rémunération ponctuelle et/ou annuelle. Les rémunérations perçues sont comptabilisées en produits :

- au terme de la prestation pour les prestations ponctuelles,
- au prorata temporis pour les prestations annuelles.

Les prestations annuelles non enregistrées en produits sont comptabilisées sous la rubrique « Produits constatés d'avance ».

Provisions pour risques

Conformément aux dispositions des articles 321-5 et 322-1 du PCG, lorsqu'il est probable qu'une obligation provoquera une sortie de ressources au bénéfice d'un tiers sans contrepartie et que l'échéance ou le montant n'est pas fixé de façon précise, il est constitué une provision pour risques.

Le montant de la provision est déterminé au cas par cas en tenant compte des avis des conseils de la société.

Provisions pour charges

Les provisions pour charges sont constituées pour faire face aux sorties probables de trésorerie en raison d'événements ou situations existants à la clôture de l'exercice.

Engagements de départ en retraite

Les engagements de la société en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés sont mentionnés en engagements financiers donnés.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, proratisés à la date du calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 65 ans (âge maintenu malgré la réforme légale par mesure de simplification compte tenu de l'incidence non significative des modifications apportées sur le calcul de la provision pour l'exercice 2025) en tenant compte des éléments suivants :

- Paramètres propres à chacun des salariés de la société (âge à la clôture, ancienneté, statut, taux de mortalité et salaire brut annuel), données spécifiques à la société (convention collective, hypothèse de progression de la masse salariale, taux de rotation prévisionnel du personnel et taux de charges sociales),
- Taux d'actualisation retenu à 3,6 %,
- Revalorisation des salaires : 2 %,
- Table de mortalité Insee 2024,
- Taux de cotisations sociales 49 %.

L'estimation de l'engagement est de 32 846 €

Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contrevaletur à la date de l'opération. Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contrevaletur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée en résultat.

Composition du capital social

Postes concernés	Nombre	Valeur Nominale	Montant en euros
Actions composant le capital social au début de l'exercice	22 326 640	0,10	2 232 664
Actions émises pendant l'exercice			
Actions remboursées pendant l'exercice			
Actions composant le capital social à la fin de l'exercice	22 326 640	0,10	2 232 664

Initialement fixé à 1 (un) euro, le capital social de la société a été porté suite aux décisions de l'associé unique des 17 décembre 2018, 3 septembre 2019, 27 novembre 2019 et 24 décembre à 1 524 769 euros. Il fut porté à 2 200 000 euros en 2020, le capital social étant composé de 22 000 000 actions de 0,10 euro chaque au 31 décembre 2020.

Différentes augmentations de capital ont eu lieu au cours de l'année 2022, portant ce dernier à 5 000 000 euros composé de 50 000 000 actions de 0,10 € chacune.

Par décision du 2 juin 2022, l'associé unique a décidé d'une réduction de capital de 2 767 336 euros par annulation de 27 673 360 actions. Le capital au 31 décembre 2023 se monte à 2 232 664 euros et est composé de 22 326 640 actions de 0,10 € chacune.

Etat de variation des capitaux propres

	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant à la fin de l'exercice
Capital social	2 232 664			2 232 664
Prime d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation	-11 109	11 109	3 468	-3 468
Écart d'équivalence				
Réserves légale	223 267			223 267
Réserves autres	83 532	579 277		662 809
Report à nouveau	-1 600 000	1 600 000		0
Résultat de l'exercice	3 379 277		3 899 670	-520 393
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
Total	4 307 631	2 190 386	3 903 138	2 594 879

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Libellé	Résultat avant impôts	Impôts	Résultat après impôts
Résultat courant	-873 478	-353 085	-520 393
Résultat exceptionnel			
Résultat comptable	-873 478	-353 085	-520 393

Rémunération des dirigeants

Aucune rémunération n'est versée aux organes de direction.

Aucun prêt n'a été accordé aux Administrateurs et Dirigeants Responsables de la Société au titre de l'exercice.

Effectif moyen

Catégories de salariés	Effectif
Cadres	44
Total	44

Honoraires des commissaires aux comptes

Type d'honoraires	Montant
Contrôle légal des comptes	28 163
Conseils et prestations de services	
Total	28 163

Entité consolidante

Entité établissant les états financiers consolidés de l'ensemble le plus grand d'entités dont l'entité fait partie en tant qu'entité filiale	Nom UNICORN TOPCO LIMITED Siège 10 Old Bailey, 2nd Floor, London, United Kingdom, EC4M 7NG N° d'identification si entité française 13628852 Lieu où des copies des états financiers consolidés peuvent être obtenues 10 Old Bailey, 2nd Floor, London, United Kingdom, EC4M 7NG
Entité établissant les états financiers consolidés de l'ensemble le plus petit d'entités compris dans l'ensemble d'entités visé ci-dessous dont l'entité fait partie en tant qu'entité filiale	Nom UNICORN TOPCO LIMITED Siège 10 Old Bailey, 2nd Floor, London, United Kingdom, EC4M 7NG N° d'identification 13628852 Lieu où des copies des états financiers consolidés peuvent être obtenues 10 Old Bailey, 2nd Floor, London, United Kingdom, EC4M 7NG

Information dédiée à l'activité de fourniture de services de paiements

L'activité de GLAS SAS peut être scindée en 2 activités :

- Une activité d'établissement de paiement régulée par l'ACPR
- Une activité autre que la fourniture de services de paiement (non régulée par l'ACPR).

Bilan

Actif	Activité non régulée	Activité régulée	N 12 mois	N-1 12 mois
Caisse, banques centrales, C.C.P.				
Effets publics et valeurs assimilées				
Créances sur les établissements de crédit & assimilés	8 335 427	45 892 967	54 228 394	7 516 565
Créances/établissements de crédit détenues pour des tiers	69 214 783	369 455 561	438 670 343	1 081 714 921
Opérations avec la clientèle	1 184 403	5 062 956	6 247 358	5 491 221
Obligations et autres titres à revenu fixe				
Actions et autres titres à revenu variable				
Participations et autres titres détenus à long terme				
Parts dans les entreprises liées				

Crédit-bail et location avec option d'achat 1				
Location simple 2				
Immobilisations incorporelles	901	4 809	5 710	7 270
Immobilisations corporelles	10 993	58 678	65 671	93 448
Immobilisations financières	42 838	228 663	271 501	271 501
Capital souscrit non versé				
Actions propres				
Autres actifs	444 794	2 371 117	2 815 911	1 706 063
Comptes de régularisation	150 775	1 017 510	1 168 285	702 167
Total de l'actif	79 384 914	424 092 259	503 477 173	1 077 505 155

Passif	Activité non régulée	Activité régulée	N 12 mois	N-1 12 mois
Banques centrales, C.C.P.				
Dettes envers les établissements de crédit & assimilés				714
Sommes détenues pour des tiers	76 192 372	406 737 388	482 929 761	1 061 714 242
Opérations avec la clientèle				
Dettes représentées par un titre				
Autres passifs	1 271 485	6 549 318	7 820 803	4 162 729
Comptes de régularisation	1 192 798	8 688 932	9 801 730	7 049 640
Provisions	39 446	210 554	250 000	250 000
Dettes subordonnées				
Fonds pour Risques Bancaires Généraux (FRBG)				
Capitaux propres hors FRBG	688 813	1 906 088	2 594 879	4 307 631
Capital souscrit	352 277	1 880 387	2 232 664	2 232 664
Prime d'émission				
Réserves	275 943	610 133	886 076	306 799
Ecart de réévaluation	-3 468		-3 488	-11 109
Provisions réglementées et subventions				
Report à nouveau				-1 600 000
Résultat de l'exercice	64 062	-584 455	-520 393	3 379 277
Total du passif	79 384 914	424 092 259	503 477 173	1 077 505 155

Compte de résultat

	Activité non régulée	Activité régulée	N 12 mois	N-1* 12 mois
+ Intérêts et produits assimilés	624 519	3 896 941	4 521 460	3 925 994
- Intérêts et charges assimilés	-206	-2 812	-3 018	-688
+ Produits sur opérations de crédit-bail et assimilées				
- Charges sur opérations de crédit-bail et assimilées				
+ Produits sur opérations de location simple				
- Charges sur opérations de location simple				
+ Revenus des titres à revenu variable				
+ Commissions (produits)	2 735 960	17 013 798	19 749 759	12 326 727
- Commissions (charges)	-1 894 073	-3 928 583	-5 822 656	-6 083 983
+/- Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation				
+/- Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement assimilés				
+ Autres produits d'exploitation bancaire	2 053 769	5 051 512	7 105 281	11 266 217
- Autres charges d'exploitation bancaire	-144 539	-993 933	-1 138 572	-1 286 177
Produit net bancaire	3 375 330	21 036 924	24 412 255	20 148 091
- Charges générales d'exploitation	3 229 872	-21 172 576	-24 402 449	-16 518 061
- Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles				
Résultat brut d'exploitation	-7 708	-41 143	-48 851	-39 324
- Coût du risque	137 750	-176 796	-39 045	3 590 705
Résultat d'exploitation	-11 052	-61 427	-72 479	10 179
+/- Gains ou pertes sur actif immobilisés	126 699	-238 223	-111 524	3 600 884
Résultat courant avant impôt	-48	-256	-304	-322
+/- Résultat exceptionnel	126 651	-238 478	-111 827	3 600 563
- Impôt sur les bénéfices	-6 878	-48 502	-55 480	
+/- Dotations/Reprises de FRBG et provisions réglementées	-55 711	-297 374	-353 085	-221 286
Résultat net	64 062	-534 455	-520 393	3 379 277

* La partie N-1 a été modifiée pour être alignée avec les chiffres republiés cf le comparatif page 18.

Hors bilan

Aucune information n'est fournie en raison de l'absence d'engagement donné ou reçu.

Méthodologie d'affectation

Dans le cadre de l'établissement des comptes annuels, la répartition entre activités régulées et non régulées est déterminée selon une méthodologie en deux étapes.

Dans un premier temps, les comptes de produits du grand livre faisant l'objet d'une analyse spécifique sont identifiés et ventilés entre activités régulées et non régulées sur la base de critères analytiques appropriés, permettant de déterminer une clé de répartition.

Dans un second temps, cette clé de répartition globale est appliquée à l'ensemble des soldes des comptes du grand livre, y compris aux comptes de produits déjà analysés individuellement, afin d'assurer une allocation cohérente et homogène des produits entre les deux périmètres d'activité. Cette approche permet de garantir la fiabilité et la traçabilité de la ventilation des revenus présentée dans les états financiers.

Republication des états réglementaires 2024 et application de la méthodologie

Au cours de l'exercice 2025, GLAS SAS a procédé à une revue interne de la méthodologie appliquée pour la répartition des activités entre activités réglementées et non réglementées. Cette revue a mis en évidence des incohérences dans l'application de cette méthodologie, notamment entre son utilisation dans les reportings trimestriels et dans la préparation des comptes annuels statutaires. Cette problématique est limitée à l'exercice clos le 31 décembre 2024.

GLAS SAS a depuis mis en œuvre des actions correctrices afin de remédier à ces incohérences d'application, en particulier dans le présent jeu d'états financiers, garantissant ainsi une application cohérente de la méthodologie à l'ensemble des reportings relatifs à ses activités réglementées et non réglementées.

Comparaison sur le compte de résultat N-1 republié vs N-1 présent sur le RCA 2024 dans le cadre du réglementaire :

Les comptes 2024 ont fait l'objet d'une nouvelle soumission en 2025. De ce fait, le compte de résultat 2024 réglementaire correspond finalement à la partie « REPUBLIE » ci-dessous et non à la partie « RCA 2024 » présente dans les états financiers 2024.

RCA 2024

	Activité non régulée	Activité régulée	N
1 + Intérêts et produits assimilés	684 851	3 241 142	3 925 994
2 - Intérêts et charges assimilées	-36	-652	-688
3 + Produits sur opérations de crédit-bail et assimilées			
4 - Charges sur opérations de crédit-bail et assimilées			
5 + Produits sur opérations de location simple			
6 - Charges sur opérations de location simple			
7 + Revenus des titres à revenu variable			
8 + Commissions (produits)	8 100 056	15 474 732	23 574 788
9 - Commissions (charges)	-4 433 896	-1 650 087	-6 083 983
10 +/- Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation			
11 +/- Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement assimilés			
12 + Autres produits d'exploitation bancaire	13 306	4 851	18 156
13 - Autres charges d'exploitation bancaire	-1 212 699	-73 478	-1 286 177
Produit net bancaire	3 151 582	16 996 508	20 148 091
14 - Charges générales d'exploitation	-2 947 329	-13 570 732	-16 518 061
15 - Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	-11 404	-27 920	-39 324
Résultat brut d'exploitation	192 849	3 397 856	3 590 705
16 - Coût du risque	3 652	6 527	10 179
Résultat d'exploitation	196 501	3 404 383	3 600 884
17 +/- Gains ou pertes sur actif immobilisés	-39	-283	-322
Résultat courant avant impôt	196 463	3 404 100	3 600 563

18 +/- Résultat exceptionnel			
19 - Impôt sur les bénéfices	-71 006	-150 279	-221 286
20 +/- Dotations/Reprises de FRBG et provisions réglementées			
Résultat net	125 456	3 253 821	3 379 277

Republié

	Activité non régulée	Activité régulée	Activité non régulée
+ intérêts et produits assimilés	577 687	3 348 107	3 925 994
- intérêts et charges assimilées	-36	-652	-688
+ Produits sur opérations de crédit-bail et assimilées			
- Charges sur opérations de crédit-bail et assimilées			
+ Produits sur opérations de location simple			
- Charges sur opérations de location simple			
+ Revenus des titres à revenu variable			
+ Commissions (produits)	3 601 486	8 725 241	12 326 727
- Commissions (charges)	-4 532 329	-1 551 653	-6 083 983
+/- Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation			
+/- Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement assimilés			
+ Autres produits d'exploitation bancaire	4 749 424	6 516 793	11 266 217
Autres charges d'exploitation bancaire	-410 618	-875 560	-1 286 177
Produit net bancaire	3 985 814	16 162 276	20 148 091
- Charges générales d'exploitation	-3 082 000	-13 436 061	-16 518 061
- Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	-13 029	-26 295	-39 324
Résultat brut d'exploitation	890 786	2 699 919	3 590 705
- Coût du risque	4 201	5 978	10 179
Résultat d'exploitation	894 987	2 705 898	3 600 884
+/- Gains ou pertes sur actif immobilisés	-42	-279	-322
Résultat courant avant impôt	894 945	2 705 618	3 600 563
+/- Résultat exceptionnel			
- Impôt sur les bénéfices	-79 753	-141 533	-221 286
+/- Dotations/Reprises de FRBG et provisions réglementées			
Résultat net	815 192	2 564 085	3 379 277

Comparaison sur le bilan N-1 republié vs N-1 présent sur le RCA 2024 dans le cadre du réglementaire ;

Les comptes 2024 ont fait l'objet d'une nouvelle soumission en 2025. De ce fait, le bilan 2024 réglementaire correspond finalement à la partie « updated » ci-dessous et non à la partie « Original » présente dans le RCA 2024.

Original

Actif	Activité non régulée	Activité régulée	N 12 mois	N-1 12 mois
Caisse, banques centrales, C.C.P.				
Effets publics et valeurs assimilées				
Créances sur les établissements de crédit & assimilés	77 137	7 439 428	7 376 565	4 901 081
Créances/établissements de crédit détenues pour des tiers	418 097 847	643 617 075	1 061 714 921	705 231 821
Opérations avec la clientèle	1 977 155	3 514 065	5 491 221	3 537 230
Obligations et autres titres à revenu fixe				
Actions et autres titres à revenu variable				
Participations et autres titres détenus à long terme				
Parts dans les entreprises liées				
Crédit-bail et location avec option d'achat 1				
Location simple 2				
Immobilisations incorporelles	1 270	0	7 270	
Immobilisations corporelles	27 099	66 347	93 446	48 379
Immobilisations financières	78 735	192 766	271 501	289 601

Capital souscrit non versé				
Actions propres				
Autres actifs	1 579 357	126 707	1 708 063	1 320 223
Comptes de régularisation	40 498	661 669	702 167	400 519
Total de l'actif	421 885 098	555 620 057	1 077 505 155	715 728 854

Passif	Activité non régulée	Activité régulée	N 12 mois	N-1 12 mois
Banques centrales, C.C.P.				
Dettes envers les établissements de crédit & assimilés	0	714	714	
Sommes détenues pour des tiers	418 097 847	643 616 395	1 061 714 242	705 231 821
Opérations avec la clientèle				
Dettes représentées par un titre				
Autres passifs	1 747 610	2 435 119	4 182 729	2 676 762
Comptes de régularisation	1 514 546	5 535 293	7 049 840	4 810 687
Provisions	250 000		250 000	473 948
Dettes subordonnées				
Fonds pour Risques Bancaires Généraux (FRBG)				
Capitaux propres hors FRBG	275 096	4 032 535	4 307 631	2 535 636
Capital souscrit	0	2 232 664	2 232 664	2 232 664
Prime d'émission				
Réserves	640 748	-333 950	306 799	
Ecart de réévaluation	-11 109	0	-11 109	-3 827
Provisions réglementées et subventions				
Report à nouveau	-480 000	-1 120 000	-1 600 000	-968 710
Résultat de l'exercice	125 456	3 253 821	3 379 277	1 275 508
Total du passif	421 885 099	655 620 057	1 077 505 155	715 728 854

updated

Actif	Activité non régulée	Activité régulée	N 12 mois	N-1 12 mois
Caisse, banques centrales, C.C.P.				
Effets publics et valeurs assimilées				
Créances sur les établissements de crédit & assimilés	1 999 815	5 516 750	7 516 565	4 901 081
Créances/établissements de crédit détenues pour des tiers	351 769 359	709 945 562	1 061 714 921	705 231 821
Opérations avec la clientèle	1 987 331	3 503 889	5 491 221	3 537 230
Obligations et autres titres à revenu fixe				
Actions et autres titres à revenu variable				
Participations et autres titres détenus à long terme				
Parts dans les entreprises liées				
Crédit-bail et location avec option d'achat 1				
Location simple 2				
Immobilisations incorporelles	2 409	4 861	7 270	
Immobilisations corporelles	30 961	62 486	93 446	48 379
Immobilisations financières	89 954	181 547	271 501	289 601
Capital souscrit non versé				
Actions propres				
Autres actifs	801 310	906 754	1 708 063	1 320 223
Comptes de régularisation	159 384	542 783	702 167	400 519
Total de l'actif	356 840 523	720 664 633	1 077 505 155	715 728 854

Passif	Activité non régulée	Activité régulée	N 12 mois	N-1 12 mois
Banques centrales, C.C.P.				
Dettes envers les établissements de crédit & assimilés	225	489	714	
Sommes détenues pour des tiers	351 769 134	709 945 108	1 061 714 242	705 231 821
Opérations avec la clientèle				
Dettes représentées par un titre				
Autres passifs	1 837 840	2 344 888	4 182 729	2 676 762
Comptes de régularisation	1 708 731	5 341 109	7 049 840	4 810 687
Provisions	82 830	167 170	250 000	473 948
Dettes subordonnées				
Fonds pour Risques Bancaires Généraux (FRBG)				

Capitaux propres hors FRBG	1 441 762	2 865 869	4 307 631	2 535 636
Capital souscrit	739 730	1 492 934	2 232 664	2 232 664
Prime d'émission				
Réserves	428 063	-121 264	306 799	
Ecart de réévaluation	11 109	0	-11 109	-3 827
Provisions réglementées et subventions				
Report à nouveau	-530 115	-1 059 885	-1 600 000	-968 710
Résultat de l'exercice	815 192	2 564 085	3 379 277	1 275 508
Total du passif	358 840 522	720 664 633	1 077 505 155	715 728 854

Notes sur le bilan

Actif Immobilisé**Tableau des immobilisations**

	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	7 800			7 800
Immobilisations incorporelles	7 800			7 800
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	4 397			4 397
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et Informatique, mobilier	168 100	24 921	1 608	191 413
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	172 497	24 921	1 608	195 810
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres Immobilisés				
- Prêts et autres Immobilisations financières	271 501			271 501
Immobilisations financières	271 501			271 501
Total	451 798	24 921	1 608	475 111

Les flux s'analysent comme suit :

	Virements de poste à poste	Virements provenant de l'actif circulant	Acquisitions	Entrées Apports	Créations
Ventilation des augmentations					
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles			24 921		
Immobilisations financières					
Augmentations de l'exercice			24 921		

	Virements de poste à poste	Virements provenant de l'actif circulant	Sorties	Entrées Scissions	Mise hors service
Ventilation des diminutions					
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles			1 608		
Immobilisations financières					
Diminutions de l'exercice			1 608		

Amortissements des immobilisations

	Durée d'utilisation ou taux d'amortissement	Mode d'amortissement	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement						
- Fonds commercial						
- Autres immobilisations incorporelles			530	1 560		2 090
Immobilisations incorporelles			530	1 560		2 090
- Terrains						
- Constructions sur sol propre						
- Constructions sur sol d'autrui						
- Installations générales agencement et aménagements des constructions						
- Installations techniques, matériel et outillage industriels						
- Installations générales, agencement et aménagements divers			339	598		846
- Matériel de transport						
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 à 5 ans	Linéaire	79 050	46 819	507	125 292
- Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles			79 050	47 417	507	126 139
Total			79 580	48 977	507	128 229

Provisions inscrites au bilan

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Provisions pour risques	250 000			250 000
Provisions pour charges				
Total	250 000			250 000
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles				

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 10 599 882 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			

Autres	271 501		271 501
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	7 287 081	7 287 081	
Autres	2 884 982	2 884 982	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Charges constatées d'avance	156 318	156 318	
Total	10 599 882	10 328 381	271 501

Produits à recevoir

	Montant
Factures à établir	618 703
Intérêts à facturer	324 193
Total	942 896

Capitaux propres**Composition du capital social**

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	22 326 640	
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	22 326 640	

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 500 632 294 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an et cinq ans au plus	Echéance à plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 977 899	2 977 899		
Dettes fiscales et sociales	3 518 785	3 518 785		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	487 050 540	487 050 540		
Produits constatés d'avance	7 085 071	7 085 071		
Total	500 632 294	500 632 294		

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(*) Emprunts remboursés sur l'exercice

(**) Dont envers les associés

Charges à payer

	Montant
Factures non parvenues	1 695 807
Dettes loyer	35 106

Prov congés payés	136 213
Bonus à payer	596 544
Prov CS/CP	70 160
Autres charges à payer - prov CS BO	259 105
Formation continue	1 508
Taxe d'apprentissage à payer	2 218
Total	2 796 659

Comptes de régularisation**Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges financières	Charges exceptionnelles
Charges constatées d'avance	156 318		
Total	156 318		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits financières	Produits exceptionnels
Produits constatés d'avance	7 085 071		
Total	7 085 071		

Notes sur le compte de résultat**Ventilation du chiffre d'affaires**

Le chiffre d'affaires de GLAS correspond aux commissions facturées aux clients et aux refacturations de frais associés :

- Le montant des commissions facturées en 2025 est de 19 749 759 € contre 12 326 727 € en 2024 ;
- Le montant des refacturations de frais en 2025 est de 7 141 928 € contre 11 248 061 € en 2024.

La ventilation géographique du chiffre d'affaires est la suivante en 2025 :

Chiffre d'affaires 2025 par zone géographique :

Zones	Chiffre d'affaires 2025
France	6 300 099 €
Europe (hors France)	15 293 222 €
Royaume-Uni	3 418 579 €
Etats-Unis	1 387 522 €
Autres marchés	492 265 €
Total	26 891 687 €

IV. – Affectation du résultat

L'Associé Unique, connaissance prise du rapport de gestion établi par le Président sur les comptes de l'exercice clos, Décide d'affecter la perte de (520.393) € ainsi qu'il suit :

Origine :	
Résultat de l'exercice écoulé	-520.393 €
Affectation :	
Report à nouveau antérieur	0 €
Montant du résultat de l'exercice affecté	-520.393 €
Report à nouveau après affectation	-520.393 €

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Associé Unique prend acte qu'il a été distribué les dividendes suivants au titre des trois exercices sociaux précédents :

Exercice clos le	Total des dividendes versés (montant brut) (en euros)	Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % (en euros)	Dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % (en euros)
31 décembre 2024	1.200.000	0	1.200.000
31 décembre 2023	0	0	0
31 décembre 2022	0	0	0

Par ailleurs, l'Associé Unique prend acte qu'une distribution exceptionnelle d'un montant de 1 600 000 euros est intervenue en date du 6 décembre 2024, dont un montant net de 1 200 000 euros a été versé, le solde de 400 000 euros correspondant à une retenue à la source ayant été ultérieurement récupérée.

V. – Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale des actionnaires, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société GLAS SAS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur :

- Les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 exposées dans la note « Changement de réglementation comptable » des « Règles générales » de l'annexe des comptes annuels ;
- La correction apportée sur la répartition des activités entre activités réglementées et non réglementées pour l'exercice 2024 décrite dans la note « Republication des états réglementaires 2024 et application de la méthodologie » en page 17 de l'annexe.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Comme mentionné ci-avant, la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe expose le changement de méthode comptable relatif à l'application de la nouvelle réglementation comptable résultant de l'évolution de l'activité de la société vers une activité mixte au sens du règlement ANC 2014-07. La société exerce dorénavant une activité complémentaire à celle de la fourniture de service de paiement ou de service connexes telles que définies par l'article L522-3 du Code monétaire et financier, et de ce fait présente des comptes annuels conformément au Plan Comptable Général.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables appliqués par votre société, nous avons vérifié la correcte application du changement de réglementation comptable et de la présentation qui en est faite.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des

circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 22 juin 2026
Les commissaires aux comptes,

GROUPE Y Paris
Marie-Pierre DAVIDSON
Associée

SIRIS – ECOVIS FRANCE
Gérard BENAZRA
Associé

V. – Rapport de gestion

Le rapport de gestion est tenu à la disposition du public au siège de la Société.